



Communiqué de presse

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC
Section de la CREUSE
542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUERET
Téléphone : 05 55 41 04 81 - 06 30 17 47 53
Courriel : snu23@snuipp.fr

Grave erreur de gestion ou traduction locale d'une politique nationale libérale ?

- 25 : le compte n'y est pas !

A l'issue des opérations des mouvements des personnels, les représentants syndicaux du SNUipp-FSU 23 ont eu beau retourner la situation dans tous les sens : à la rentrée, cela ne passera pas !

En effet, **après l'affectation de tous les personnels, il reste encore 25 postes vacants* !**

Comment résoudre l'équation ? Comment faire en sorte qu'à minima tous ces postes soient occupés à la rentrée ?

L'Inspecteur d'Académie a d'ores et déjà annoncé qu'il aurait recours à des agents contractuels : de « 10 à 15 » selon ses dires.

Pour le SNUipp-FSU 23, cette annonce pose un triple problème :

- **idéologique** : le SNUipp-FSU 23 a toujours défendu l'idée d'un Service Public d'Éducation Nationale ambitieux et de qualité qui repose sur des agents statutaires recrutés par concours et ayant bénéficiés d'une formation** ;
- **quantitatif** : même en prenant la fourchette haute de la possibilité de recrutement (15), il restera toujours 10 postes à pourvoir ;
- **technique** : sur quel vivier l'Inspecteur d'Académie compte-t-il recruter les personnels contractuels ?

Pour rappel, pour la rentrée 2017, les cadres de l'administration creusoise avait eu toutes les peines à en recruter 8. Ils avaient fait le choix d'appeler les candidats aux concours de recrutement qui n'avaient pas été retenus parmi les lauréats, mais qui auraient pu être appelés sur liste complémentaire, si toutefois l'administration avait bien voulu augmenter cette liste. Le SNUipp-FSU 23 avait dénoncé ce recrutement qui consistait à recruter des agents sous un contrat précaire et à les envoyer en classe sans formation alors qu'ils auraient pu être recrutés sous statut.

Cette année, l'Inspecteur d'Académie, membre de la commission d'admission au concours a indiqué qu'il n'y aurait pas de constitution de liste complémentaire car « *les candidats au-delà du dernier reçu n'ont pas le niveau suffisant* ». *Sur quel vivier alors recruter les personnels contractuels ?* Sur le site de la DSDEN 23, on peut lire que « seront prioritaires pour ces postes les candidats admissibles au CRPE ». **Comment l'administration peut-elle oser recruter en tant que contractuels ces agents qui auraient pu être sur liste complémentaire, mais dont elle a jugé le niveau insuffisant ?**

Quelles autres options pour l'Inspecteur d'Académie ?

En gestionnaire, l'IA, très probablement, pourvoira les postes, « comblera les trous » en amputant la brigade de remplacement. Les premiers, les plus chanceux, seront prévenus quelques jours avant la rentrée, les autres quelques jours après !

Qu'importe si les personnels ne peuvent pas préparer la rentrée !

Qu'importe si certains ne sauront pas la veille de la rentrée avec qui ils travailleront !

Qu'importe s'il y a par la suite des problèmes d'absences non remplacées (de toute manière, ce sont les personnels enseignants et les usagers qui assumeront)!

Qu'importe pour les élèves en situation de handicap ou nécessitant un enseignement adapté !

Qu'importe ! La démonstration avait déjà été faite, par l'IA, en procédant à des fermetures de fin d'année que la réussite de tous n'était plus l'objectif poursuivi !

- 25 : comment est-ce possible ?

Des erreurs de gestion ? d'anticipation ? Probablement, il y en a eu ...

La traduction locale d'une politique nationale libérale ? Pour le SNUipp-FSU 23, la pénurie d'enseignants constatée en Creuse pour la rentrée 2018 doit être considérée à l'aune de la politique nationale libérale engagée par la majorité présidentielle : la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires sur 5 ans et le recours massifs à des agents contractuels.

- 25 : la préparation d'une grande saignée ?

L'IA l'a avoué à plusieurs reprises. A la rentrée 2019, il devra rendre au moins « 15 postes » ! Etrange plan de revitalisation !

C'est dans l'optique de cette grande purge, que l'IA parcourt la campagne. Il a déjà engagé en catimini un véritable travail de sappe du Service Public d'Éducation Nationale en Creuse : réorganisation du maillage scolaire avec des fermetures d'écoles, des fusions, projet d'avenant à la convention rurale avec l'objectif d'économie d'échelle mais pas de proposer du « mieux d'école »... En attendant la saignée, l'IA compense la pénurie organisée d'enseignants par le recrutement d'agents contractuels « mouchoirs en papier » dont il pourra se débarrasser sans scrupules !

La carte scolaire de la rentrée 2019, dont les traits s'affineront lors du vote du budget au parlement à l'automne 2018 et lors du Comité Technique au printemps 2019, sera saignante !

Pour le SNUipp-FSU 23, la passion et l'engagement des agents qui œuvrent quotidiennement et sans compter à la réussite de tous les élèves ne compensera pas désinvestissement et le manque d'ambition politique pour l'Ecole !

La réussite de tous doit être l'objectif partagé qui nécessite des moyens suffisants ! D'autant plus dans un territoire « hyper-rural » en plein plan de revitalisation !

* **5** postes de remplaçants, **11** postes d'enseignants spécialisés, **3** postes d'enseignants qui assurent les décharges de direction et les compléments de service des personnels travaillant à temps partiels, **2** postes à responsabilités particulières dont le fameux « animateur TICE », **2** postes d'adjoints, **2** postes de chargé d'école

** pour autant le SNUipp-FSU 23 a toujours accompagné et accompagnera toujours les agents contractuels pour faire valoir leurs droits

Contacts : Luc MARQUÈS 06 67 23 70 81 / Fanny TISSANDIER 06 71 35 86 94